


MAILINBLACK

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : 4 place Sadi Carnot
13002 Marseille
449 002 104 RCS Marseille

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2024

Certifiés conformes
La Présidente

DocuSigned by:
 Thomas Kegean
4B432FA7453D473...

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	212 777	209 898	2 879	7 885	5 006	63.49
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 530	1 530				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	162 832	89 606	73 227	96 057	22 830	23.77
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	584 940	457 746	127 195	78 435	48 760	62.17
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	45 802		45 802	43 029	2 774	6.45	
Total II	1 007 882	758 780	249 103	225 404	23 698	10.51	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 325 669	37 844	3 287 825	2 438 572	849 252	34.83
	Autres créances	927 083		927 083	3 568 883	2 641 800	74.02
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	2 063 967		2 063 967	1 508 301	555 665	36.84	
Disponibilités	6 415 458		6 415 458	3 694 088	2 721 370	73.67	
Charges constatées d'avance (3)	387 659		387 659	342 556	45 103	13.17	
Total III	13 119 837	37 844	13 081 992	11 552 402	1 529 591	13.24	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	14 127 719	796 624	13 331 095	11 777 806	1 553 289	13.19	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2024	12	30/09/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 200 000)	200 000		200 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	87 478		87 478			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	20 000		20 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 563 716		2 608 888		954 828	36.60
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	3 871 194		2 916 365		954 828	32.74	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	1 341		2 168		828	38.17
	Emprunts et dettes financières diverses	443		443			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	492 841		531 165		38 324	7.22	
Dettes fiscales et sociales	1 409 730		1 228 783		180 947	14.73	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	204 767		805 961		601 195	74.59	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	7 350 780		6 292 920		1 057 859	16.81
	Total IV	9 459 901		8 861 441		598 460	6.75
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		13 331 095		11 777 806		1 553 289	13.19

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

9 459 901 8 861 441

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	1 901 950	68 652	1 970 602	1 527 019	443 583	29.05
Production vendue de services	12 253 697	405 761	12 659 458	10 186 455	2 473 003	24.28
Chiffre d'affaires NET	14 155 647	474 413	14 630 060	11 713 474	2 916 586	24.90
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			280 677	458 391	177 714	38.77
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			30 952	15 538	15 414	99.20
Autres produits			172	122	50	40.86
Total des Produits d'exploitation (I)			14 941 861	12 187 525	2 754 336	22.60
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			4 522 485	4 074 680	447 806	10.99
Impôts, taxes et versements assimilés			111 421	103 442	7 979	7.71
Salaires et traitements			4 140 586	3 410 157	730 429	21.42
Charges sociales			1 632 298	1 326 653	305 645	23.04
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			72 765	75 163	2 398	3.19
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			31 887	21 950	9 937	45.27
Dotations aux provisions						
Autres charges			2 543	4 010	1 467	36.58
Total des Charges d'exploitation (II)			10 513 985	9 016 054	1 497 931	16.61
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 427 876	3 171 471	1 256 405	39.62
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2024	12	30/09/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	161	314	106	617	54 698	51.30
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	102		2	319	2 216	95.59
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	75	490	30	794	44 696	145.15
Total V		236 907		139 729	97 178	69.55
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change	3	573	2	261	1 312	58.05
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		3 573		2 261	1 312	58.05
2. Résultat financier (V-VI)		233 334		137 469	95 865	69.74
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		4 661 210		3 308 939	1 352 270	40.87
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				15 105	15 105	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				15 105	15 105	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		726			726	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		726			726	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		726		15 105	15 831	104.80
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1	096 768	715	157	381 611	53.36
Total des produits (I+III+V+VII)		15 178 768		12 342 360	2 836 408	22.98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		11 615 052		9 733 472	1 881 580	19.33
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		3 563 716		2 608 888	954 828	36.60

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 : Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 13 331 095.04 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 14 630 059.73 Euros et dégageant un bénéfice de 3 563 716.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a continué de poursuivre ses objectifs de croissance et de développement.

Mailinblack atteint ses objectifs 2024 de REX et de CA.

En 2024, la diversification enclenchée les années précédentes s'est poursuivie avec le lancement en février de Sikker, gestionnaire de mot de passe, et le lancement de l'offre U-Cyber 360° qui regroupe l'ensemble des produits en une offre globale.

Au cours du 2nd trimestre, MAILINBLACK a signé un contrat de distribution avec un acteur de premier plan au niveau mondial afin d'accélérer le développement du canal de distribution indirecte.

Afin de soutenir ce développement commercial, MAILINBLACK a mis en place un nouveau portail partenaire permettant la distribution de la nouvelle offre U-CYBER 360° en toute autonomie sur le marché. Des partenaires sont également en cours de recrutement hors de France.

Poursuivant son engagement sociétal, MAILINBLACK a conclu un partenariat avec " Cyberpark ", association permettant à un jeune public de découvrir les métiers de la cybersécurité. D'autres initiatives sont également mises en place telles que le calcul de l'empreinte carbone, la formation à la Fresque du Climat, la rédaction d'un Code Ethique et la sensibilisation au sexisme avec l'appui de Bye Bye Sexisme.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Postérieurement à la clôture de l'exercice, la société a effectué les actions suivantes :

- Modification de la date d'ouverture et de clôture de l'exercice social.
- Fin du projet Grand Défi 2. Mailinblack a reçu en octobre le versement intermédiaire de l'étape clé 2 pour un montant de 179.591 €.
- Dépôt d'une déclaration rectificative pour les exercices 2021 et 2022 en vertu de l'article R.196-1 du Livre des Procédures Fiscales (réclamation contentieuse). L'objet de cette rectification porte sur la prise d'option pour le régime applicable aux opérations portant sur les brevets, logiciels et actifs incorporels (ci-après dénommé " IP Box ") selon les dispositions prévues par l'article 238 du Code Général des Impôts. A ce jour, cette demande ne fait l'objet d'aucune comptabilisation dans les comptes de

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

MAILINBLACK. En attente d'un retour de l'administration fiscale.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Pour rappel, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale dans les conditions prévues à l'article 223A du Code Général des Impôts.
Il s'agit du deuxième exercice d'intégration fiscale.

La société tête de groupe est la société Black Angel.
La société MailInBlack est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Le résultat de la société comme si elle n'avait jamais été membre du groupe est un bénéfice de 4 659 405 €.

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt sur les sociétés se serait élevé à 1 178 113 €.

Le résultat d'ensemble est un bénéfice de 1 114 511€. L'impôt comptabilisé s'élève à 278 628€.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Informations générales complémentaires

Pour rappel, depuis le 01/11/2020 le calcul des produits constatés d'avance (PCA) est effectué sur le logiciel NetSuite.

Les Charges Constatées d'Avance (CCA) sont également gérées avec le logiciel NetSuite.

Le montant total des PCA du 01/01/2023 au 30/09/2024 s'établit à 7 350 780 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	214 307		
Installations générales agencements aménagements des constructions	162 832		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	495 347		94 415
TOTAL	658 180		94 415
Prêts, autres immobilisations financières	43 029		2 774
TOTAL	43 029		2 774
TOTAL GENERAL	915 515		97 189

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			214 307	214 307
TOTAL			214 307	214 307
Installations générales agencements aménagements constr.			162 832	162 832
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 822	584 940	584 940
TOTAL		4 822	747 773	747 773
Prêts, autres immobilisations financières			45 802	45 802
TOTAL			45 802	45 802
TOTAL GENERAL		4 822	1 007 882	1 007 882

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		206 422	5 006		211 428
Installations générales agencements aménagements constr.		66 776	22 830		89 606
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		416 912	44 929	4 096	457 746
TOTAL		483 688	67 759	4 096	547 352
TOTAL GENERAL		690 111	72 765	4 096	758 780
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		5 006			
Instal.générales agenc.aménag.constr.		22 830			
Matériel de bureau informatique mobilier		44 929			
TOTAL		67 759			
TOTAL GENERAL		72 765			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	21 950	31 887	15 993		37 844
TOTAL	21 950	31 887	15 993		37 844
TOTAL GENERAL	21 950	31 887	15 993		37 844
Dont dotations et reprises d'exploitation		31 887	15 993		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	45 802	0	45 802
Autres créances clients	3 325 669	3 325 669	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 293	16 293	
Taxe sur la valeur ajoutée	66 758	66 758	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	27 861	27 861	
Divers état et autres collectivités publiques	179 691	179 691	
Groupe et associés	405 264	405 264	
Débiteurs divers	231 217	231 217	
Charges constatées d'avance	387 659	387 659	
TOTAL	4 686 214	4 640 412	45 802

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 341	1 341		
Fournisseurs et comptes rattachés	492 841	492 841		
Personnel et comptes rattachés	395 071	395 071		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	376 458	376 458		
Taxe sur la valeur ajoutée	579 150	579 150		
Autres impôts taxes et assimilés	59 050	59 050		
Groupe et associés	443	443		
Autres dettes	204 767	204 767		
Produits constatés d'avance	7 350 780	7 350 780		
TOTAL	9 459 901	9 459 901		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	17.6491	11 332			11 332

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	1 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Concessions, logiciels, autres	Linéaire	1 à 3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	195 983
Disponibilités	31 248
Total	227 231

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 341
Dettes fiscales et sociales	588 887
Total	590 228

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	387 659
Total	387 659
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	7 350 780
Total	7 350 780

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	60
Employés	47
Total	107

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 28 241 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a pas opté pour la comptabilisation de la provision pour indemnités de départ à la retraite. La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Les engagements hors bilan au titre de ces indemnités sont évalués à 44 524€

- Les principales hypothèses sont :
 - o Taux d'actualisation : 2.93%
 - o Taux de charges sociales : 42%
 - o Augmentation: 5 %

Aca Nexia

Membre de Nexia International
Société par actions simplifiée d'expertise
comptable et de commissariat aux comptes au
capital de 640 000€
RCS Paris B 331 057 406
31, rue Henri Rochefort - 75017 Paris

Proaudit

Société à responsabilité limitée de
commissariat aux comptes au capital
de 1 000 €
RCS Marseille 920 066 479
98 Avenue du Prado – 13008
Marseille

Mail In Black

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

À l'Associée Unique de la société Mail In black,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 20 janvier 2025

Les commissaires aux comptes,

DocuSigned by:
Olivier Juramie
E6E6B21778364AC...

Aca Nexia
représenté par
Olivier Juramie

DocuSigned by:
Jérôme Amirat
EB336813111C46E...

Proaudit
représenté par
Jérôme Amirat

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	212 777	209 898	2 879	7 885	5 006	63.49
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 530	1 530				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	162 832	89 606	73 227	96 057	22 830	23.77
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	584 940	457 746	127 195	78 435	48 760	62.17
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	45 802		45 802	43 029	2 774	6.45	
Total II	1 007 882	758 780	249 103	225 404	23 698	10.51	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 325 669	37 844	3 287 825	2 438 572	849 252	34.83
	Autres créances	927 083		927 083	3 568 883	2 641 800	74.02
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	2 063 967		2 063 967	1 508 301	555 665	36.84	
Disponibilités	6 415 458		6 415 458	3 694 088	2 721 370	73.67	
Charges constatées d'avance (3)	387 659		387 659	342 556	45 103	13.17	
Total III	13 119 837	37 844	13 081 992	11 552 402	1 529 591	13.24	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	14 127 719	796 624	13 331 095	11 777 806	1 553 289	13.19	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2024	12	30/09/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 200 000)	200 000		200 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	87 478		87 478			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	20 000		20 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 563 716		2 608 888		954 828	36.60
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	3 871 194		2 916 365		954 828	32.74	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	1 341		2 168		828	38.17
	Emprunts et dettes financières diverses	443		443			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	492 841		531 165		38 324	7.22	
Dettes fiscales et sociales	1 409 730		1 228 783		180 947	14.73	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	204 767		805 961		601 195	74.59	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	7 350 780		6 292 920		1 057 859	16.81
	Total IV	9 459 901		8 861 441		598 460	6.75
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		13 331 095		11 777 806		1 553 289	13.19

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

9 459 901 8 861 441

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	1 901 950	68 652	1 970 602	1 527 019	443 583	29.05
Production vendue de services	12 253 697	405 761	12 659 458	10 186 455	2 473 003	24.28
Chiffre d'affaires NET	14 155 647	474 413	14 630 060	11 713 474	2 916 586	24.90
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			280 677	458 391	177 714	38.77
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			30 952	15 538	15 414	99.20
Autres produits			172	122	50	40.86
Total des Produits d'exploitation (I)			14 941 861	12 187 525	2 754 336	22.60
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			4 522 485	4 074 680	447 806	10.99
Impôts, taxes et versements assimilés			111 421	103 442	7 979	7.71
Salaires et traitements			4 140 586	3 410 157	730 429	21.42
Charges sociales			1 632 298	1 326 653	305 645	23.04
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			72 765	75 163	2 398	3.19
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			31 887	21 950	9 937	45.27
Dotations aux provisions						
Autres charges			2 543	4 010	1 467	36.58
Total des Charges d'exploitation (II)			10 513 985	9 016 054	1 497 931	16.61
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 427 876	3 171 471	1 256 405	39.62
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2024	12	30/09/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	161 314		106 617		54 698	51.30
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	102		2 319		2 216	95.59
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	75 490		30 794		44 696	145.15
Total V	236 907		139 729		97 178	69.55
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change	3 573		2 261		1 312	58.05
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	3 573		2 261		1 312	58.05
2. Résultat financier (V-VI)	233 334		137 469		95 865	69.74
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 661 210		3 308 939		1 352 270	40.87
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			15 105		15 105	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			15 105		15 105	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		726			726	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		726			726	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		726		15 105	15 831	104.80
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 096 768		715 157		381 611	53.36
Total des produits (I+III+V+VII)	15 178 768		12 342 360		2 836 408	22.98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 615 052		9 733 472		1 881 580	19.33
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 563 716		2 608 888		954 828	36.60

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 : Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 13 331 095.04 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 14 630 059.73 Euros et dégageant un bénéfice de 3 563 716.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a continué de poursuivre ses objectifs de croissance et de développement.

Mailinblack atteint ses objectifs 2024 de REX et de CA.

En 2024, la diversification enclenchée les années précédentes s'est poursuivie avec le lancement en février de Sikker, gestionnaire de mot de passe, et le lancement de l'offre U-Cyber 360° qui regroupe l'ensemble des produits en une offre globale.

Au cours du 2nd trimestre, MAILINBLACK a signé un contrat de distribution avec un acteur de premier plan au niveau mondial afin d'accélérer le développement du canal de distribution indirecte.

Afin de soutenir ce développement commercial, MAILINBLACK a mis en place un nouveau portail partenaire permettant la distribution de la nouvelle offre U-CYBER 360° en toute autonomie sur le marché. Des partenaires sont également en cours de recrutement hors de France.

Poursuivant son engagement sociétal, MAILINBLACK a conclu un partenariat avec " Cyberpark ", association permettant à un jeune public de découvrir les métiers de la cybersécurité. D'autres initiatives sont également mises en place telles que le calcul de l'empreinte carbone, la formation à la Fresque du Climat, la rédaction d'un Code Ethique et la sensibilisation au sexisme avec l'appui de Bye Bye Sexisme.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Postérieurement à la clôture de l'exercice, la société a effectué les actions suivantes :

- Modification de la date d'ouverture et de clôture de l'exercice social.
- Fin du projet Grand Défi 2. Mailinblack a reçu en octobre le versement intermédiaire de l'étape clé 2 pour un montant de 179.591 €.
- Dépôt d'une déclaration rectificative pour les exercices 2021 et 2022 en vertu de l'article R.196-1 du Livre des Procédures Fiscales (réclamation contentieuse). L'objet de cette rectification porte sur la prise d'option pour le régime applicable aux opérations portant sur les brevets, logiciels et actifs incorporels (ci-après dénommé " IP Box ") selon les dispositions prévues par l'article 238 du Code Général des Impôts. A ce jour, cette demande ne fait l'objet d'aucune comptabilisation dans les comptes de

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

MAILINBLACK. En attente d'un retour de l'administration fiscale.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Pour rappel, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale dans les conditions prévues à l'article 223A du Code Général des Impôts.
Il s'agit du deuxième exercice d'intégration fiscale.

La société tête de groupe est la société Black Angel.
La société MailInBlack est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Le résultat de la société comme si elle n'avait jamais été membre du groupe est un bénéfice de 4 659 405 €.

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt sur les sociétés se serait élevé à 1 178 113 €.

Le résultat d'ensemble est un bénéfice de 1 114 511€. L'impôt comptabilisé s'élève à 278 628€.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Informations générales complémentaires

Pour rappel, depuis le 01/11/2020 le calcul des produits constatés d'avance (PCA) est effectué sur le logiciel NetSuite.

Les Charges Constatées d'Avance (CCA) sont également gérées avec le logiciel NetSuite.

Le montant total des PCA du 01/01/2023 au 30/09/2024 s'établit à 7 350 780 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	214 307		
Installations générales agencements aménagements des constructions	162 832		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	495 347		94 415
TOTAL	658 180		94 415
Prêts, autres immobilisations financières	43 029		2 774
TOTAL	43 029		2 774
TOTAL GENERAL	915 515		97 189

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			214 307	214 307
TOTAL			214 307	214 307
Installations générales agencements aménagements constr.			162 832	162 832
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 822	584 940	584 940
TOTAL		4 822	747 773	747 773
Prêts, autres immobilisations financières			45 802	45 802
TOTAL			45 802	45 802
TOTAL GENERAL		4 822	1 007 882	1 007 882

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		206 422	5 006		211 428
Installations générales agencements aménagements constr.		66 776	22 830		89 606
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		416 912	44 929	4 096	457 746
TOTAL		483 688	67 759	4 096	547 352
TOTAL GENERAL		690 111	72 765	4 096	758 780
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		5 006			
Instal.générales agenc.aménag.constr.		22 830			
Matériel de bureau informatique mobilier		44 929			
TOTAL		67 759			
TOTAL GENERAL		72 765			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	21 950	31 887	15 993		37 844
TOTAL	21 950	31 887	15 993		37 844
TOTAL GENERAL	21 950	31 887	15 993		37 844
Dont dotations et reprises d'exploitation		31 887	15 993		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	45 802	0	45 802
Autres créances clients	3 325 669	3 325 669	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 293	16 293	
Taxe sur la valeur ajoutée	66 758	66 758	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	27 861	27 861	
Divers état et autres collectivités publiques	179 691	179 691	
Groupe et associés	405 264	405 264	
Débiteurs divers	231 217	231 217	
Charges constatées d'avance	387 659	387 659	
TOTAL	4 686 214	4 640 412	45 802

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 341	1 341		
Fournisseurs et comptes rattachés	492 841	492 841		
Personnel et comptes rattachés	395 071	395 071		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	376 458	376 458		
Taxe sur la valeur ajoutée	579 150	579 150		
Autres impôts taxes et assimilés	59 050	59 050		
Groupe et associés	443	443		
Autres dettes	204 767	204 767		
Produits constatés d'avance	7 350 780	7 350 780		
TOTAL	9 459 901	9 459 901		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	17.6491	11 332			11 332

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	1 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Concessions, logiciels, autres	Linéaire	1 à 3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	195 983
Disponibilités	31 248
Total	227 231

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 341
Dettes fiscales et sociales	588 887
Total	590 228

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	387 659
Total	387 659
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	7 350 780
Total	7 350 780

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	60
Employés	47
Total	107

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 28 241 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a pas opté pour la comptabilisation de la provision pour indemnités de départ à la retraite. La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Les engagements hors bilan au titre de ces indemnités sont évalués à 44 524€

- Les principales hypothèses sont :
 - o Taux d'actualisation : 2.93%
 - o Taux de charges sociales : 42%
 - o Augmentation: 5 %